

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La Maire d'Aubervilliers s'acharne à vouloir expulser la Bourse du travail

Aubervilliers, le 3 mars 2025,

Nous apprenons que Madame Karine Franclet, maire UDI de la ville d'Aubervilliers, a décidé de faire appel de la décision de Justice qui lui avait refusé l'expulsion de la Bourse du travail l'été dernier.

Les juges du Tribunal judiciaire de Bobigny avaient pourtant attiré l'attention de la maire sur l'importance des activités d'une Bourse du travail pour la population. Cela aurait dû dissuader la maire de vouloir balayer d'un revers de main plus d'un siècle d'histoire de solidarités ouvrières.

Suite à la décision de première instance, la maire avait alors dû consentir à une médiation qui s'était ouverte sous l'égide du préfet pour rechercher des solutions de pérennisation de nos équipements. Pourtant malgré notre volonté de dialogue, nous n'avons reçu que des propositions fantaisistes et irrespectueuses : mise à disposition d'une armoire dans un local, salle pour tenir nos permanences syndicales disponible seulement à la demande sur des créneaux restreints octroyés par la mairie...

Avec cette décision de faire appel, Madame Karine Franclet s'acharne ainsi à vouloir vider Aubervilliers de ses lieux de vie collective, dans une ville encore plus bétonnée, encore plus livrée aux promoteurs, alors que les travailleur·ses et habitant·es ont besoin d'une ville plus solidaire, plus belle, plus protectrice de leur santé et de leur dignité.

La mobilisation exemplaire des forces militantes et des habitant.es de la ville avait permis d'obtenir une première victoire en justice ; nos organisations syndicales en appellent de nouveau à la lutte la plus large possible pour défendre cet outil de défense des droits, d'organisation collective et syndicale et d'émancipation, ouvert à toutes et tous.



Contact : [boursedutravail.aubervilliers@orange.fr](mailto:boursedutravail.aubervilliers@orange.fr)